

Communiqué de presse

Lille, le 24 janvier 2022

Help !

Un nouveau dispositif pour aider les indépendants en difficulté

Les organismes de Sécurité sociale s'associent pour soutenir et accompagner les indépendants du Nord et du Pas-de-Calais.

Les travailleurs indépendants peuvent être particulièrement fragilisés par des difficultés d'ordre médical, économique, financier ou encore familial.

Afin de pallier des situations difficiles et éviter qu'elles ne s'aggravent, les organismes de protection sociale des départements du Nord et Pas-de-Calais proposent un nouveau dispositif nommé Help ! ; l'objectif étant d'apporter de concert une réponse adaptée, coordonnée et spécifique à chaque situation, et ce en mettant en synergie les champs de compétences de chacun :

- Assurance maladie : accompagnement aux soins, aux droits, au maintien dans l'emploi ;
- Allocations familiales : attribution de minimas sociaux, de la prime d'activité, de prestations familiales, d'allocations logement, de l'action sociale ;
- Carsat : intervention de travailleurs sociaux.
- Urssaf : mise en place de délais de paiement, modulation des cotisations sociales, mise en œuvre de l'action sociale ;

Pour bénéficier du dispositif Help !, il suffit d'en faire la demande en ligne via www.demarches-simplifiees.fr (liens : départements du [Nord](#) et du [Pas-de-Calais](#)). Ce sont ensuite les CPAM, Caf, la Carsat ou l'Urssaf* qui recontactent le travailleur indépendant pour étudier avec lui les possibilités de prise en charge et traitement de ses difficultés.

Un numéro de téléphone est également disponible : 36 98 (service gratuit + prix d'appel).

* Les organismes de Sécurité sociale

- Caf du Nord et du Pas-de-Calais
- Cnam de l'Artois, de la Côte d'Opale, des Flandres, du Hainaut, de Lille-Douai et de Roubaix-Tourcoing
- Carsat Hauts-de-France
- Urssaf Nord – Pas-de-Calais